

15, 16, - 6 - 13

MOUVEMENT EUROPEEN
Association internationale
rue Duquesnoy, 14
1000 BRUXELLES

CF/P/53

C O N S E I L F E D E R A L

Session extraordinaire

R O M E - 15 et 16 juin 1973

R E S O L U T I O N I N T E R N E

Le Conseil Fédéral invite le Comité exécutif à accomplir des progrès dans le renforcement du Secrétariat international, à rassembler des moyens financiers adéquats pour permettre au Mouvement de faire face à l'ensemble de ses tâches et à faire rapport sur les progrès enregistrés à l'automne 1973.

MOUVEMENT EUROPEEN

CF/M/7

Association Internationale

Rue Duquesnoy 14

1000 BRUXELLES

C O N S E I L F E D E R A L

Rome - 15-16 juin 1973

P R O C E S V E R B A L
=====

PRESENTS

A. DELEGUES AVEC VOIX DELIBERATIVE

- M. Le Professeur Walter HALLSTEIN, Président
- M. Gaston DEFFERRE, Vice-Président, qui préside la première partie de la séance.
- M. Robert van SCHENDEL, Secrétaire Général
- M. Maurice FAURE, Président sortant.

MM. Ernst MAJONICA, Ute GUMZ, délégués par le Conseil allemand du M.E.

MM. Dr. Bruno PITTERMAN, Dr. A. WESTERHOF, délégués par le Conseil autrichien du M.E.

MM. Théo BOGAERTS, Raymond RIFFLET, Etienne de la VALLEE
POUSSIN, délégués par le Conseil belge du M.E.

MM. Macrino SUAREZ, délégué par le Conseil espagnol du M.E.

MM. Raymond ANDRIEU, Germain DESBOEUF, Victor REOYO, André ZENTZ,
délégués par le Conseil français du M.E.

MM. Oto ADLER, David BAKKER, Norman HASELDINE, John HAY M.P.,
Ben PATTERSON, A. PINNEY, Derk PRAG, Allen WILLIAM, Ernest
WISTRICH, délégués par le Conseil britannique du M.E.

- MM. Dott.ssa M. BARNABEI, Sen. CIFARELLI, Dr. Enzo DALLA CHIEZA, Dr. Angelo LOTTI, B. MANGONI MACHIARELLI, F. NOBILI, Av. Gian P. ORSELLO, Prof. G. PETRILLI, F. STORCHI, délégués par le Conseil italien du M.E.
- MM. Neville KERRY, Mary T.W. ROBINSON, délégués par le Conseil irlandais du M.E.
- M. Lino ABELA, délégué par le Conseil maltais du M.E.
- MM. Dr. K.J. HAHN, Dr. L.G.M. JAQUET, Dr. J. LINTHORST HOMAN, J.H.C. MOLENAAR, Dr. Max WEISGLAS, délégués par le Conseil néerlandais du M.E.
- M. Haakon LIE, délégué par le Conseil norvégien du M.E.
- M. Max AMBÜHL, délégué par le Conseil suisse du M.E.
- M. Pia CIMORONI, Melle SONNINO, délégués par l'A.E.D.E.
- MM. Gianfranco MARTINI, Thomas PHILIPPOVICH, Umberto SERAFINI, délégués par le C.C.E.
- M. Yvonne de WERGIPOSSE, déléguée par la L.E.C.E.
- M. Jacques ENOCK, délégué par le M.G.E.
- M. Joseph SANS, délégué par le M.L.E.U.
- MM. Dott.ssa Caterina CHIZZOLA, Dott. Carlo MERIANO, délégués par l'U.E.F.
- M. Angelo BERNASSOLA, délégué par l'U.E.D.C.
- M. Rino di BERNARDO, délégué par l'Organisation Européenne de la C.M.T.
- MM. Hugh A. BAKER, Stephan SCHEPERS, Robert Van Den TOORN, délégués par la J.E.F.

M. Yvonne de WERGIFOSSE, Présidente de la Commission Féminine

M. Etienne de la VALLEE POUSSIN, Président de la Commission de l'Europe Centrale et Orientale

B. BELEGUES AVEC VOIX CONSULTATIVE

MM. Paul REINHARDS (Comité letton du M.E.), A. ZEIMAITIS (Comité lithuanien du M.E.), Vane IVANOVIC (Comité Yougoslave du M.E.)

C. OBSERVATEURS

MM. H.J.J. ABEN
P. MEUWLY

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE

Le procès-verbal de la réunion du 13^e mai à Londres est approuvé après que Monsieur PHILIPPOVICH ait déclaré ne pas avoir décidé de faire partie de la Commission financière, instituée par le Conseil fédéral de Londres.

2. TEXTE DE LA DECLARATION DU CONGRES DE L'EUROPE à LONDRES

Sur proposition de Monsieur Hugh BAKER, et après intervention de M. DEFFERRE, qui présidait la dernière séance du Congrès de l'Europe, il est décidé d'insérer dans le texte de la déclaration du Congrès de l'Europe à Londres, l'amendement sur les essais nucléaires qui, après avoir fait l'objet de plusieurs votes, avait été approuvé.

3. PROBLEMES POSES PAR LES RELATIONS EXTERIEURES DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE, EN PARTICULIER AVEC LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, ET ACTION DU MOUVEMENT EUROPEEN DANS CE DOMAINE.

Le Professeur PETRILLI commente le rapport écrit qu'il a préparé en introduction aux débats du Conseil fédéral.

Le Président remercie vivement le Professeur PETRILLI pour la qualité du rapport qu'il vient de présenter. Il invite les membres du Conseil fédéral à procéder à un débat général sur le rapport qui vient d'être présenté, ainsi que sur la recommandation de la Commission de l'Europe Centrale et Orientale au Conseil fédéral. (document : CF/P/50), dont certains éléments se trouvent d'ailleurs déjà inclus dans le rapport de M. PETRILLI.

En conclusion de la discussion générale et après la réponse du rapporteur aux divers orateurs, M. DEFFERRE présente, au nom du Comité exécutif, un projet de résolution. (Doc. CF/P/54-projet)

Après discussion et amendements, la résolution est approuvée à l'unanimité moins une voix. (Doc. CF/P/54)

Après discussion sur proposition de M. FAURE, la suggestion présentée par M. WISTRICH au cours de la discussion générale et tendant à assurer le renforcement du secrétariat général du Mouvement Européen pour le mettre à même d'accomplir les tâches indiquées dans la résolution, fait l'objet d'une résolution séparée, à usage purement interne. (Doc. CF/P/53)

4. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 1972

M. DALLA CHIEZA, qui en l'absence du Trésorier, a assuré la présidence de la Commission Financière, instituée par le Conseil fédéral dans sa dernière réunion pour faciliter l'approbation des comptes de l'exercice 1972, présente succinctement les conclusions de cette commission.

La Commission conclut en recommandant au Conseil fédéral l'approbation des comptes de l'exercice 1972, étant entendu qu'il sera demandé au Réviseur comptable professionnel, qui a effectivement assuré le contrôle de ces comptes, de fournir une déclaration écrite au Comité exécutif. La Commission propose au Conseil fédéral d'émettre un nouvel appel aux Conseils nationaux et aux autres membres débiteurs de nombreux arriérés de cotisations, de se mettre en règle. La Commission souhaite, en outre, que les comptes fassent apparaître, fut-ce en note, tant en recettes qu'en dépenses, le résultat de manifestations internationales effectuées dans certains pays au compte des Conseils nationaux dans ces pays.

M. WEISGLAS fait connaître que la constitution du Fonds International de Financement, qui lui avait donné quelque espoir, doit être considéré comme une expérience relativement négative, en particulier par suite des difficultés dans la constitution d'un Comité de Patronage suffisamment équilibré.

En conclusion, le rapport de la Commission financière est approuvé à l'unanimité.

C O N S E I L F E D E R A L

Session e traordinaire

Rome - 15 et 16 juin 1973

R E S O L U T I O N

Le Conseil Fédéral du Mouvement Européen, réuni à Rome en session extraordinaire les 15 et 16 juin 1973, sous la présidence de son Président le Prof. W. HALLSTEIN;

Ayant pris connaissance du rapport présenté par M. Giuseppe PETRILLI sur les relations extérieures de la Communauté Européenne, qui a fait l'objet d'un débat approfondi au cours de ses travaux, en approuve les orientations politiques. Il affirme sa conviction que la contribution de l'Europe à l'établissement d'un nouvel ordre international dépendra de sa capacité de forger enfin, au-delà des obstructions nationalistes, son unité politique afin de lui permettre de parler d'une seule voix dans ses rapports avec le reste du monde et de placer ainsi hors de toute atteinte, sa cohésion et sa personnalité communautaire.

Il déclare qu'en particulier dans les prochaines négociations avec les Etats-Unis et le Canada, l'Europe devrait aussitôt que possible s'exprimer d'une seule voix et que la Communauté Européenne devrait adopter des positions de négociations reflétant pleinement sa force croissante et son unité tout en tenant compte des intérêts et des positions particulières des Etats qui ne sont pas membres de la Communauté. Dans cette optique, le Conseil Fédéral en tant qu'organe supérieur du Mouvement Européen adresse un appel aux présidents du Conseil des Ministres et de la Commission de la Communauté Européenne, ainsi qu'au Président des Etats-Unis pour qu'ils se réunissent en automne prochain à l'occasion de la visite en Europe de ce dernier.

En ce qui concerne la procédure, le Conseil Fédéral décide d'accentuer davantage dans les activités du Mouvement l'étude

des problèmes de relations extérieures de l'Europe communautaire inséparables des problèmes du développement interne, économique, social et politique de celle-ci, qui se posent dans des contextes les plus divers et notamment :

1. - de proposer aux Conseils Atlantiques et autres organisations représentatives de l'opinion publique aux Etats-Unis et au Canada une première réunion conjointe de personnalités appartenant à ces Conseils et de personnalités désignées par le Mouvement Européen parmi ses membres en vue d'amorcer le dialogue transatlantique ouvert et franc qu'a souhaité la résolution finale approuvée le 28 mars dernier par la Conférence euro-américaine d'Amsterdam;

- de proposer à nos interlocuteurs transatlantiques que cette réunion, limitée à un nombre réduit de participants, ait lieu si possible au cours de l'automne sur la base d'un ordre du jour précis établi dans une rencontre entre le Comité Exécutif International et les représentants des Conseils Atlantiques des Etats-Unis et du Canada;
 2. - d'inviter le Comité Exécutif à organiser ou à encourager dans le proche avenir des conférences particulières avec des personnes ou des organisations qualifiées émanant des Pays de l'Europe Centrale et Orientale sur les problèmes des relations entre la Communauté Européenne et ces Pays;
 3. - d'inviter le Comité Exécutif à étudier les méthodes les plus opportunes en vue d'ouvrir un dialogue avec les milieux japonais intéressés aux rapports avec la Communauté Européenne;
 4. - de convoquer, après une préparation adéquate, une conférence internationale du Mouvement Européen dans le but de parvenir à l'adoption de propositions concrètes sur les perspectives de la politique d'association de la Communauté Européenne et sur le cadre plus général de la contribution que celle-ci sera appelée à fournir au développement des Pays du tiers-monde, y compris les pays de l'Amérique Latine;
 5. - d'établir une commission qui aura pour tâche d'étudier les possibilités de développer les relations avec la Chine.
-